

PORT-BAIL SUR MER

TERRES & MER D'ÉVASION



PORT-BAIL SUR MER
passionnément 2019


16|19

Fête de la liberté



24|25

Travaux
sur l'estran



26|27

Territoire
vélo



www.Port-Bail.fr

Aménagement du Cotentin

COURS
ALLÉES
TERRASSES



notre showroom :

La Denterie
50270 SAINT-MAURICE-
EN-COTENTIN

La Maison du Biscuit
Saint-Pierre-
d'Arthéglise
Saint-Maurice-
en-Cotentin



DEVIS
GRATUIT

CONTACTEZ-NOUS

06 89 99 82 93

contact@amenagementducotentin.fr

Envie d'un bel extérieur propre ?
Faites appel à nos services !

www.amenagementducotentin.fr

LES SAVEURS D'ALYANA

Boulangier - Pâtissier - Chocolatier - Glaces



Dominique MOULIN

Boulangier - Pâtissier - Chocolatier - Glaces

12 rue Edmond Laquaine - 50580 PORTBAIL/MER

02 33 04 84 55



PORT-BAIL

SUR MER

TERRES & MER D'ÉVASION



5	l'édito	20	ça nous concerne Le taux de chômage
6-7	budget 2018	21	actualités Port-Bail sur Mer : Commune des Chemins du Mont St Michel Les JSP
8-9	histoire À voir absolument Visite au château d'Omonville	21	manifestations Office de Tourisme
10-11	bon à savoir Bientôt les départs en vacances Faux sites administratifs	22-23	marées
13	bon à savoir Les Anciens Combattants	24-25	environnement Travaux sur l'estran La protection du littoral à DENNEVILLE Plage
15	ça nous concerne La salle polyvalente « Emile JEANNE » de Saint-Lô-d'Ourville	26-27	tourisme Port-Bail sur Mer Labelisé Territoire vélo
16-19	événements Pourquoi cette Fête de la « liberté Port-Baillaise » ? Les grandes dates de la libération Sentiers de la Liberté	28-29	infos pratiques
		30	manifestations Expos-Concerts-Fêtes

Photo de couverture : Marc Cottebrune

Magazine municipal d'information de Port-Bail sur Mer

Directeur de la publication M. le Maire Guy Cholot

Maire délégué à la communication Serge Laidet

Conception, création et régie publicitaire AF Communication : 04 75 51 88 40

Rédaction : Guy Cholot, Serge Laidet, Marie Jo Haize, André Ade et les membres de la commission communication

Impression XXXX

Crédit photos : Mairie de Port-Bail sur Mer, Office de Tourisme du Cotentin, La Presse de la Manche, Mrs Cottebrune, Quentin, Laidet, Mouchel, Lecourt, Communauté d'Agglomération Cotentin



RESTAURANT DES PINS

RESTAURANT • BAR • TERRASSE

Ouvert toute l'année • 7j/7

02 33 45 07 11

11 route de la Mer • 50580 Denneville Plage

LA CAVERNE AUX TRÉSORS



19 rue Hellequin - 50580 PORTBAIL

Tél 02 33 93 66 19

E-mail : lacaverneauxtresors@orange.fr

Bazar, cadeaux-souvenirs, mercerie, papeterie...

Pierre Chollet RENOVATION



**MENUISERIE • CHARPENTE • COUVERTURE
ISOLATION • MAÇONNERIE**

50580 PORTBAIL-SUR-MER

02 33 47 32 36 - 06 73 42 03 19

www.pcrenovation.fr • pc.renovation50@yahoo.fr



Carrefour express



**livraison
à domicile**

**Ouvert de 8h à 20h
et le dimanche de 9h à 13h
et de 16h à 20h
pendant la saison estivale**

20 rue Denis Dumont • 50580 PORTBAIL • 02 33 04 84 74

2019

année de transition



2800
habitants
sur 2800
hectares ...
de la place
pour tous

Que ce soit dans la méthode, dans nos rapports, dans la communication, dans l'organisation administrative et technique, il a fallu tout inventer. Six mois après notre fusion, nos trois communes historiques se portent bien. Pour nos habitants, leur quotidien reste comme avant même si les membres de nos soixante associations apprennent à se connaître et agissent souvent ensemble pour l'animation de notre nouvelle entité.

Côté travaux, il n'est pas besoin d'en faire état tant les habitants découvrent et en apprécient l'ampleur. En voirie, les entreprises sont sur le point de commencer la réfection d'un important linéaire avec sur certains secteurs comme les Chemins de Coutances avec une voie spécialement aménagée pour les cyclistes et piétons. Toujours à Port-Bail, plusieurs milliers de fleurs ont été empotées aux serres, la salle de motricité est en cours de marché, la salle Omnisports sera opérationnelle courant 2020-2021.

A Denneville, l'école va être prochainement rénovée avec un préau. L'ensemble des tableaux électriques ont été remis aux normes réglemen-

taires. Tous les extincteurs ont été changés. Les WC handicapés à la plage ont été réalisés. Bancs et tables de pique-nique ont été placés près de la Chapelle. Le grand parking allée du Château a été rénové, des aires bétonnées pour l'accueil de containers OM ont été réalisées enfin des travaux importants de voirie vont commencer courant mai 2019.

A Saint Lô d'Ourville, c'est la salle de convivialité qui s'est métamorphosée. Le curage de creux a été effectué durant 3 jours, l'entrée du bourg a également été améliorée ainsi que les massifs, des travaux de voirie sont également au programme dès ce printemps. Les équipes n'ont pas chômé depuis ces six mois mais nous voulions, comme on s'y était engagés, montrer notre volonté réciproque de structurer nos trois lieux de vie afin d'offrir à nos concitoyens, davantage de services et un bel environnement et préparer notre nouvelle communes aux changements qui vont s'opérer prochainement.

Dans six mois, une équipe jeune et volontaire va reprendre le gouvernail de Port-Bail Sur Mer. Afin de ne pas perdre de temps, des projets sont à l'étude et seront présentés au nouveau conseil. Je souhaite que quelques adjoints ou conseillers actuellement en poste, puissent reprendre du service afin qu'il n'y ait pas de coupure. Nous avons réussi la première partie de cette fusion, nous devons aussi tout faire pour réussir la seconde. Chers amis, certes en mars prochain, l'organisation de notre conseil sera différente mais je suis convaincu que la motivation des nouveaux élus sera la même, que notre grande et belle commune va poursuivre son développement en entrant dans la modernité. C'est le sens de l'histoire que nous avons voulu donner à notre action.

Côté vie sociale, chaque ancienne commune reste vivante et dynamique avec ses fêtes, ses soirées festives et gourmandes, ses rassemblements patriotiques, son culte. Il est indispensable de garder cette richesse, ce patrimoine qui est nécessaire à notre population.

Mesdames, messieurs, chers concitoyens de Port-Bail Sur Mer, passez d'agréables vacances où vous voudrez mais n'oubliez pas que chez nous, on y est mieux qu'ailleurs !

Bien cordialement à toutes et à tous.

Guy CHOLOT



Une bonne nouvelle



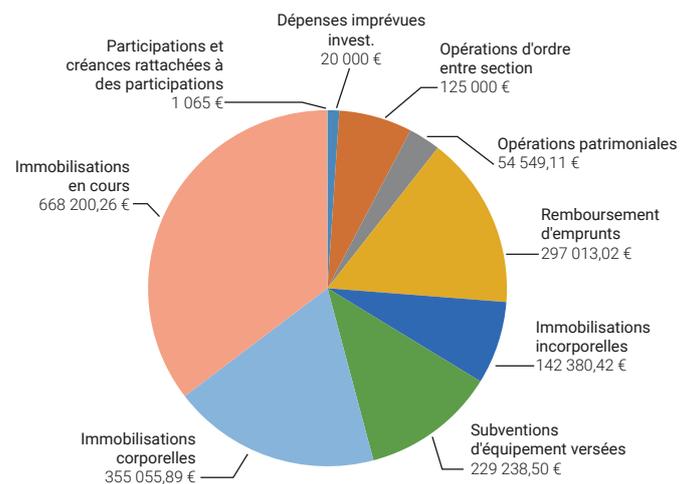
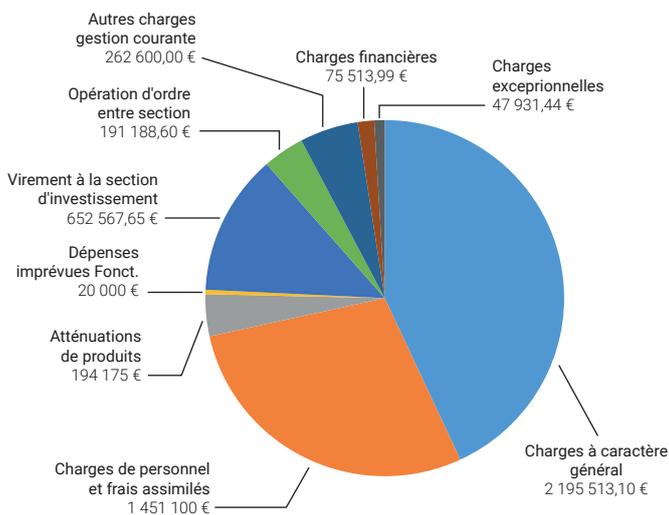
Lors du vote budgétaire par le Conseil Municipal, nous n'avons pas reçu le montant des dotations de l'Etat, et avons donc provisionné une somme estimée crédible. La bonne nouvelle est que ces dotations sont plus importantes. Le budget peut désormais s'équilibrer sans avoir recours à l'emprunt prévu.

Il est donc confirmé que le regroupement de nos trois communes a un effet positif sur notre budget.

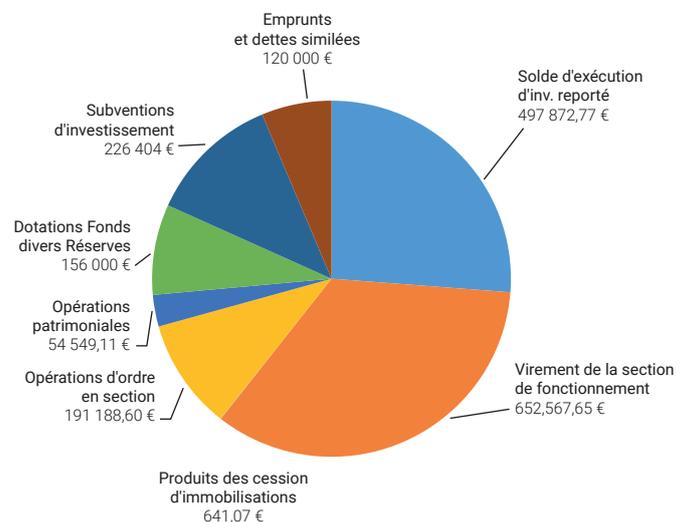
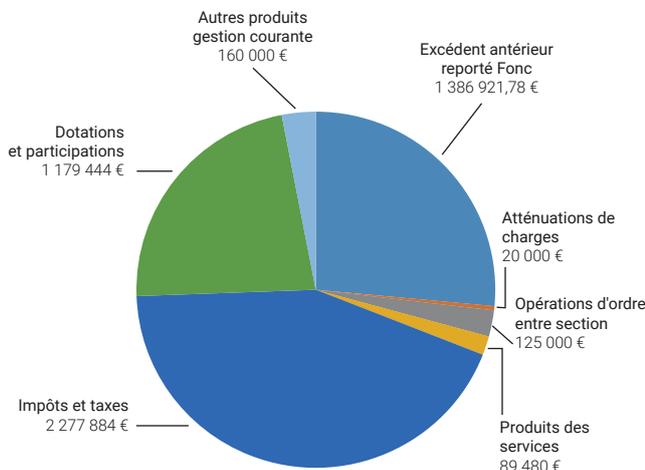
FONCTIONNEMENT

INVESTISSEMENT

les dépenses



les recettes



Les trois communes présentent un résultat excédentaire et versent dans la corbeille des mariés ... un montant de l'ordre d'1,59 millions d'euros : Denneville 345 000 €, Saint-Lô-d'Ourville 137 000 € et à Port-Bail 1 108 000 €.
Les 3 communes historiques ont géré leur budget 2018 d'une manière rigoureuse ce qui permet à la nouvelle commune de disposer d'un budget de transition confortable.

La section de fonctionnement s'élève à 5 096 589 € et la section investissement à 1 899 223 €, soit un budget total proche de 7 millions d'euros. Compte tenu des travaux à réaliser il faudra tout de même être vigilant sur les dépenses de fonctionnement.



Nous sommes dans une année de transition. Notre objectif, c'est aussi de permettre à la prochaine équipe municipale (de mars 2020), de disposer d'un budget confortable pour mettre en route ses idées et ses projets, et de poursuivre les nôtres, si elle le souhaite ... »

indique Guy Cholot

TAUX D'IMPOSITION.

Le lissage des taux d'imposition sur douze ans ne commencera qu'en 2020. « **En 2019, chaque commune historique maintient ses taux d'imposition de 2018.** »

Port-Bail : taxe d'habitation 13,69 % ; foncier bâti 26,38 % ; foncier non bâti 39,51 %.

Saint-Lô-d'Ourville : taxe d'habitation 9,17 % ; foncier bâti 20,24 % ; foncier non bâti 36,60 %.

Denneville : taxe d'habitation 9,99 % ; foncier bâti 18,22 % ; foncier non bâti 21,19 %.

La commune nouvelle et la Communauté d'Agglomération du Cotentin n'ayant pas augmenté leurs taux, cela devrait permettre aux ménages de ne pas payer plus d'impôts locaux sauf si l'Etat augmentait les bases de ces impositions.

Harmonisation des taxes suivantes

TAXE D'AMÉNAGEMENT

À partir de 2020, l'ensemble du territoire de la commune nouvelle aura sa taxe habituelle d'aménagement (taxe unique lors de toute nouvelle construction, abris de jardin compris), fixée à 3 % pour les zones des trois plages et du bourg de Port-Bail, et à 2 % pour le reste du territoire..

LOGEMENTS VACANTS.

Tous les logements vacants seront désormais assujettis à la taxe d'habitation. « *Une façon d'inciter les propriétaires à louer* », souligne Guy Cholot dont le Conseil Municipal a mis en place cette taxe depuis un certain temps.

OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC.

Suivant la législation, le conseil adopte la mise en œuvre d'une redevance annuelle

Les principaux chantiers 2019

Pour 2019, le conseil a budgétisé plusieurs chantiers.

Quelques exemples :

- Nous allons engager des travaux à l'école de Denneville ;
- La construction d'une salle de motricité à Port-Bail ;
- La poursuite des travaux de requalification de Port-Bail plage ;
- l'achat du bâtiment de la boulangerie de Saint-Lô-d'Ourville ;
- et énormément de voiries. Par exemple, le chemin de Coutances (reliant la Valette à St Georges) va être refait avec une voie partagée élargie pour vélos, piétons, voitures.

d'occupation du domaine public communal (terrasses commerciales), fixée à 5 € par m², auxquels s'ajouteront 2 € par an jusqu'à atteindre 15 € en 2024, qui est la moyenne constatée dans le département.

Grace à la Commune nouvelle, nous avons une augmentation de 5 % de la Dotation globale de Fonctionnement (DGF) sans baisse de la DETR (Dotations de l'État). Nous sommes également éligibles à d'autres subventions, comme le contrat de Pôle Départemental. Passer de 1700 à 2800 habitants nous permet de bénéficier de paliers différents et plus conséquents.



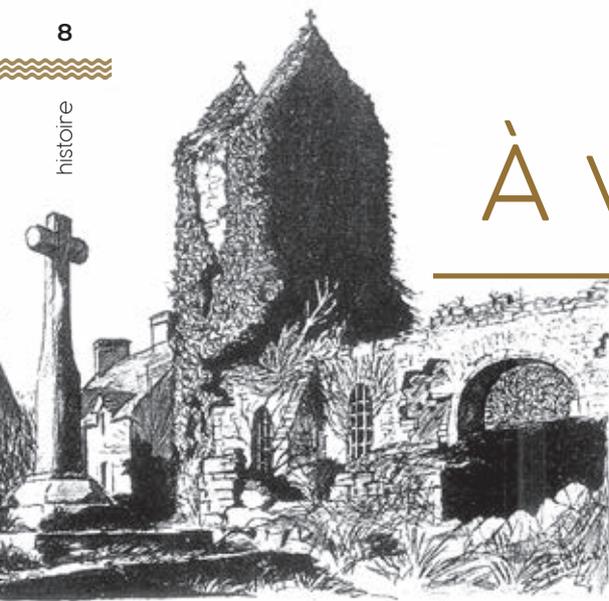

Cocktails, Planche apéro, T-bone steak, hamburgers, salades, frites fraîches
 Apéro concert tous les samedis soir avec repas unique *sur reservation*
 Service jusqu'à 22h30

Bar extérieur avec terrasse - Ambiance décontractée et conviviale

www.leb17.fr • restaurant@leb17.fr
02 33 04 78 00

2 rue de la mer • 50580 ST-LO D'OURVILLE

le B17
 bar
 restaurant
 Restauration sur place ou emporté
 Ouvert du 1er Juin au 30 septembre



À voir absolument

un des joyaux de
Port-Bail sur Mer

La restauration de l'église d'Omonville-la-Foliot à Denneville

Dès 1841, les habitants de la paroisse réclamèrent leur indépendance civile et spirituelle, sans rien obtenir. Mais ils présentèrent un projet de restauration de leur église qui n'aboutit pas.

En 1859, lorsque RENAULT fit le recensement de tous les édifices religieux du département, il écrit :
L'église d'OMONTVILLE LA FOLIOT, aujourd'hui abandonnée, finira par disparaître, car les ronces tendent à l'envahir et déjà ses

voûtes et son toit sont tombés en ruines ... Une tour carrée et terminée par un petit toit à double égout s'élève au pied de la nef à l'occident de l'église

Une pierre tombale qui était placée dans le cimetière, près du mur Nord de la nef porte l'inscription qui suit : *ci-gît M Pierre Marie EUSTACHE "DOMONVIIJ.E", ancien capitaine dans le régiment de DAMAS 12^e de dragons né en cette Commune de 5 fibre (octobre) 1755, décédé le 21 février 1857.*

miette pierre tombale se trouve maintenant dans la chapelle Sud. Elle avait été élevée à la mémoire de ce membre de la famille l'OMONTVILLE qui a toujours écrit son nom "EUSTACHE d'OMONVILLE". C'était un poète humanitaire, philosophe qui accueillit la révolution avec grande joie et la célébra avec la population par un vaste banquet. Il a écrit de nombreux poèmes. Il figurait parmi les représentants de la noblesse à l'assemblée des trois états du bailliage du COTENTIN en 1789.



Vous les retrouvez sur toutes les fêtes du Cotentin

L'Amicale Saint HELIER DENNEVILLE

15 rue d'Omonville les Yons – DENNEVILLE
50580 PORT-BAIL sur MER

Président :

Daniel LEMOINE / 06 62 20 46 10

Secrétaire :

Marcelle LEPETIT / 02 33 52 62 67
amicale-saint-helier@orange.fr



Propose des activités pour vos enfants à partir de 6 ans.

Un atelier théâtre et danses folkloriques les mercredis de 17h à 18h salle du Breuil Denneville.

Pour ceux qui aiment chanter rendez vous le dernier vendredi du mois (attention places limitées).

Une association efficace se met au boulot

Une association a été créée en 1989
« Les Amis Léon PIQUOT ».

Cette association a mis sur pied un spectacle son et lumière dont le thème était "*Il était une fois OSMONVILLE ou la vie de la famille PIQUOT*" qui s'est développé jusqu'en 1995 et a permis de recueillir des fonds pour restaurer l'église :

C'est dans les années 1991/1992, que les différents travaux vont commencer sur le site par la restauration de la voûte de la chapelle St Geneviève, puis suivra la restauration du clocher qui retrouve son toit sans oublier le nettoyage du site par de courageux bénévoles.

Ensuite les années 1993/1994 verront le déblaiement du clocher, le nettoyage du cimetière, la mis hors d'eau des murs la restauration du calvaire, la construction de

la création d'un mur entre le cimetière et la propriété de M.Piquot, ainsi que la pelouse au pied du clocher.

1995/ 1996 continuation des travaux, finition du mur entre le cimetière et la propriété de la famille Piquot.

1997/1998 ces années verront la mise en valeur du site de la vieille église, la restauration du mur du cimetière, la pose de barrières, le nettoyage et la création du panneau historique. **Le montant total des travaux 27 824 € sera financé intégralement par l'amicale St Héliér.**

2015 pose des abat-sons sur le clocher, montant des travaux 1 193€30.

La commune entretient les espaces verts il reste encore quelques petits travaux qui seront réalisés dans un avenir plus ou moins proche.

Au mois de juillet, les jardins du château vont recevoir un immense pique-nique pour les commémorations de Port-Bail sur Mer.

Nous avons profité d'une reconnaissance du terrain pour découvrir ce superbe endroit en rencontrant M. et Mme De la Fournière les propriétaires. M. Gérard De la Fournière étant le précédent maire de Denneville.

Visite au château d'Omonville

Il se trouve à proximité de l'église, en limite de commune, sur la D 147.

Le château d'Omonville, que possédait au temps de la révolution **Pierre-Marie Eustace d'Omonville**, est une belle demeure entourée d'un îlot carré, de douves, dont la façade style Louis XIII s'encadre de **deux tours, une ancienne à gauche, l'autre néo-renaissance...** Les arbres de l'avenue, les futaies qui l'entourent et un jardin dessiné donnent grande allure à la cour d'Omonville.

En curant les douves en eau, **trois canons de fer** ont été repêchés, deux explosés à la gueule, le troisième intact ; la forme suggérerait le XVI^e ou XVII^e siècle. Le château fut sans doute assez important puisqu'armé d'artillerie, les nombreuses meurtrières d'armes à feu en sont une autre preuve.

A l'intérieur, au pied de la tourelle gauche, **une entrée à linteau gothique** atteste qu'il y eut une construction antérieure au XVII^e siècle... Dans l'enceinte, on remarque **une superbe et large cheminée** sur le manteau de laquelle est sculptée une allégorie mutilée représentant un aigle enlevant un mouton. Plus loin, un beau salon style Louis XV, de vieilles tapisseries, figurant une chasse...

Nous n'avons pas retrouvé tous ces détails ni pénétré à l'intérieur du château. Cependant, situé dans un vaste espace verdoyant, ce château forme un ensemble architectural agréable à l'oeil, avec ses deux tours en façade, l'une, à gauche, ancienne (XVI^e) très dépouillée, l'autre, à droite, récente (XIX^e) mais richement décorée de sculptures, écussons. A l'arrière, **trois tourelles à toit conique**, très élégantes contribuent à donner à l'ensemble une légèreté renforcée par les jardins "à la française". Le château est inscrit dans un espace carré délimité par des douves en eau dont chaque angle est occupé par une construction carrée. Des communs ont été ajoutés à l'extérieur.

Après avoir appartenu à la famille d'Omonville, ce château devint **la propriété de Mr Lemou'ton puis de Mr de Carmesnil**, allié à la famille Clamorgan-Taillefer. Il a appartenu **ensuite à la famille de la Grotière** dont plusieurs membres sont inhumés dans le cimetière de Denneville puis **depuis 1937, à la famille de la Fournière** qui l'occupe aujourd'hui. Il a subi d'importants dommages en 1944 au moment de l'affrontement entre allemands et américains.

Pourquoi Omonville-la-Foliot

Omonville-la-Foliot qui s'écrit aussi Osmontville ou Osmonville signifie "domaine d'Osmont" qui est un nom très répandu d'origine scandinave. Le nom FOLIOT qui lui a été ajouté était celui du seigneur qui possédait ce domaine dès le XI^e siècle puisqu'il appartenait à l'ancienne chevalerie normande et figure sur les listes des barons qui accompagnèrent Guillaume à la conquête de l'Angleterre.

Un peu d'histoire

La famille FOLIOT acquit d'importants domaines en Angleterre sous Henri II Plantagenêt, roi de 1154 à 1189. On note un Gilbert FOLIOT, évêque de Hereford puis de Londres qui fut un des principaux agents du roi Henri II dans sa lutte contre l'archevêque Thomas Becket qu'il fit assassiner dans sa cathédrale de Canterbury le 19/12/1170.

Pendant le XII^e siècle, Guillaume FOLIOT, fonda une chapelle richement dotée à Montfarville, et il fit appel à des moines de Montebourg pour la desservir. En 1231, le roi St Louis, voulant récompenser les services de Jean de Friscamps, son bailli du Cotentin, lui donna les terres de Richard et Samson FOLIOT ! Il semble qu'un château, nommé "château de FOLIOT" existait à proximité de l'église actuelle, sur une hauteur, de même qu'un bourg important appelé Saint Hélier. Il aurait été anéanti par les anglais au milieu du XIV^e siècle et tous les habitants massacrés

Les anglais furent chassés définitivement en 1453 : un combat sanglant aurait eu lieu dans les landes de St Rémy, sur les bords d'une petite rivière : le lieu est appelé "Sang du Sy" depuis cette date.



Bientôt les départs en vacances

Long trajet, chaleur, fatigue...

7 conseils pour rester vigilant sur la route
Les départs de nuit ou tôt le matin, la station assise prolongée, le trajet autoroutier monotone et la chaleur seront les ennemis à combattre au volant cet été. Rester vigilant à tout moment est primordial : nous vous présentons des astuces imparables afin que vos départs en vacances se déroulent dans la sérénité et la bonne humeur !



Début de somnolence : sachez reconnaître les signes !

La meilleure façon d'éviter de s'endormir au volant est de reconnaître les signes d'alerte **restez à l'écoute de votre corps**. Au-delà du classique bâillement, tout votre corps vous envoie des messages clairs à ne pas prendre à la légère ! Si vos yeux vous picotent, que vos paupières sont lourdes et que vous avez du mal à regarder un point fixe, c'est une première alerte. Le besoin continu de changer de position, une raideur de la nuque et des jambes engourdies traduisent également un assoupissement.

De nombreux accessoires sur le marché vous promettent de vous tenir éveillé en toute circonstance : des oreillettes anti-assoupissement aux applications pour smartphone, ils émettent des sons dès vos yeux vous trahissent. Mais attention, ces derniers doivent avant tout être considérés comme des avertisseurs de fatigue. Si vous ressentez le moindre signe, il est temps de s'arrêter. Dans tous les cas, une pause toutes les deux heures est nécessaire.

7 conseils pour limiter les risques

1 Évitez la conduite de nuit. Le cerveau réduit spontanément sa vigilance à la tombée de la nuit : manque de lumière, silence et conduite sur autoroute l'incitent à se mettre "en veille". Dans la mesure du possible, évitez la conduite de nuit et préférez un départ de bon matin, après une bonne nuit de sommeil.

2 Faites une courte sieste. Très réparatrice, la pause de 20 minutes après le déjeuner est conseillée. Basculez le dossier, fermez les yeux et respirez lentement.

3 Adaptez votre alimentation. Si le départ est très matinal, avalez un petit-déjeuner consistant. Si c'est après le déjeuner, ce dernier doit être léger et, bien sûr, sans alcool pour éviter l'endormissement.

4 Adaptez la température de votre habitacle. Les fortes chaleurs entraînent souvent une somnolence. Souvenez-vous qu'il ne faut ni avoir trop chaud, ni trop froid : réglez votre climatisation à une température idéale comprise entre 21 et 23°C, et ne vous habillez pas trop chaudement !

5 Hydratez-vous pendant le trajet. N'attendez pas que la soif se fasse sentir : gardez une bouteille d'eau, fraîche de préférence, à portée de main et buvez régulièrement.

Les faux remèdes miracles

"Du sucre et ça repart" :

Le manque de sucre est rarement responsable de la fatigue en voiture. Un excès de sucre peut même réduire l'attention.

"Le café, ça réveille" :

La caféine stimule le système nerveux, mais cela ne dure pas. En revanche, les effets secondaires (anxiété, tremblements, mauvaise coordination), eux, peuvent apparaître en cas d'excès.

Le repos pour seul salut

Au final, pour éviter au mieux le risque de somnolence, rien ne vaut le repos avant le départ et pendant le trajet. Ces divers conseils vous permettront de retarder ou prévenir la fatigue. Mais au moindre signe, perte d'attention, bâillements à répétition ou paupières lourdes, arrêtez-vous. Passez le volant ou éventuellement faites une micro-sieste. Le sommeil intervient sans que l'on s'y attende.

6 Évitez alcool, médicaments et stupéfiants. Chacun d'entre eux renforce considérablement le risque de somnolence. Si vous suivez un traitement médicamenteux, vérifiez le pictogramme sur la boîte pour savoir s'il est compatible avec la conduite.

7 Faites une pause toutes les deux heures. Dans l'idéal, planifiez votre itinéraire afin de prévoir à l'avance les temps de pause. Prenez l'air, étirez-vous et marchez un peu. Un soupçon de sport donne un coup de fouet

Faux sites administratifs

attention aux arnaques !

Il est demandé de plus en plus d'accéder à Internet pour obtenir des renseignements, remplir des documents, faire des déclarations ... mais certains escrocs en profitent pour tenter d'arnaquer la population.

L'Etat met en garde les utilisateurs, sur ces tentatives d'arnaques et plus particulièrement sur de faux site internet de démarches administratives.

La plupart des démarches administratives sont gratuites (sauf le passeport ou la carte d'identité) pourtant de nombreux sites les font payer de manière frauduleuse.

La DGCCRF évalue à 1 million le nombre de personnes abusées chaque année par ces arnaques en ligne, ce qui correspond à 150 millions d'euros facturés indûment.

L'utilisateur doit donc être attentif s'il est amené à payer un document. Quelques réflexes sont à acquérir afin ne pas se faire abuser par ces faux sites administratifs

La majorité des démarches administratives sont gratuites

Se procurer, par exemple, un extrait d'acte de naissance, un extrait Kbis, un extrait de casier judiciaire ou une déclaration d'ouverture de chantier est gratuit. Ces démarches peuvent se faire facilement sur les sites officiels de l'administration accessibles depuis www.service-public.fr. Il existe cependant des sites privés qui proposent d'effectuer ces démarches pour le compte de l'utilisateur. Dans ce cas, naturellement, la prestation sera payante.

Cette pratique n'est pourtant pas interdite si :

- Le site ne prend pas l'apparence d'un site officiel ;
- Les documents demandés arrivent directement chez l'utilisateur ;
- L'utilisateur a donné son accord express à une exécution de la prestation avant l'expiration du délai de rétractation, sinon un délai de rétractation de 14 jours s'impose ;
- Une information claire sur les tarifs et la nature de la prestation lui a été communiquée.

Par contre certains ressemblent beaucoup aux sites « officiels » pour tromper l'utilisateur.

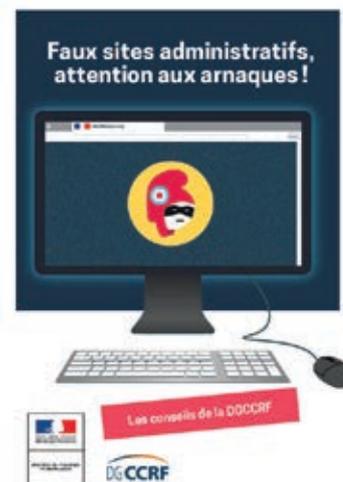
Le ou les sites arrivés en tête des moteurs de recherche n'est pas un gage de site officiel

Certains sites marchands spécialisés dans les documents administratifs achètent des mots clés qui permettent d'arriver en tête des résultats de recherche ; il s'agit dans ce cas de référencement commercial.

L'utilisateur, après avoir saisi les mots clés relatifs à sa recherche de documents administratifs, est susceptible de cliquer ensuite sur l'un des premiers liens proposés sans prêter davantage attention au caractère marchand du site. Inversement, les sites officiels ne sont pas toujours référencés.

Tricolore ne veut pas dire officiel !

De la même façon qu'un site en « .fr » ne garantit pas obligatoirement qu'il s'agisse d'un site officiel et que la société qui l'exploite est établie en France (indiqué dans les mentions légales), le recours à la Marianne ou au drapeau tricolore ne garantit pas pour autant la fiabilité du site. Les escrocs ont naturellement recours à ces pratiques pour abuser les internautes.



Attention au piège à la souscription

De nombreux usagers ont été abusés par le « piège à la souscription » ou à « l'abonnement caché ». L'internaute, mis en confiance par différents artifices de présentation (drapeau tricolore, Marianne, référence à des ministères, etc.), n'identifie pas la nature réelle de la transaction et se retrouve abonné à un service (qu'il n'a ni souhaité, ni identifié) en enchaînant tout un parcours de navigation, étape par étape. Au moment de la conclusion du contrat, moyennant 1 euro pour l'obtention d'un document administratif, le consommateur souscrit en réalité un abonnement d'un montant mensuel bien supérieur (de l'ordre par exemple de 50 euros, pendant plusieurs mois).

Conseils avant toute démarche ou comment repérer les arnaques :

Consulter toujours, et en premier lieu, le portail de l'administration www.service-public.fr qui recense tous les sites officiels en fonction des documents recherchés et le coût éventuel des démarches ;

Vérifier l'url : les sites officiels de l'administration française doivent se terminer par « gov.fr » ou « .fr » (par exemple les sites des mairies), jamais par « gov.org », « gov.com » ou « -gov » ;

Ne vous laissez pas abuser par les url utilisant des mots clés pseudo officiels et les sites ayant recours à des artifices tels que l'usage du bleu-blanc-rouge ou la Marianne ;

Avant de procéder à un quelconque paiement,

vérifiez bien la nature de la prestation (coût du document ou piège à l'abonnement) ;

Les premiers résultats de recherche ne mettent pas forcément en avant les sites officiels ; le référencement payant est toujours signalé par le mot « annonce » ;

Consulter les mentions légales du site pour identifier sa nature et son exploitant (attention s'il est situé à l'étranger) ;

Lire attentivement les conditions générales de vente (CGV) qui constituent le contrat liant le professionnel et le consommateur ;

Vérifier sur les sites officiels le caractère payant, ou non, de la prestation avant toute démarche.

P&P

PEINTURES ET PATINES

Port-Bail

Frédéric Roulland

Peinture

Décoration - Conseil

Revêtements de sols

Ravalement - Vitrierie

Plafond tendu "ALYOS"

*Décorez
Autrement !*



02 33 52 34 09

06 81 83 24 20

fredo.roulland@orange.fr

7, rue Wienhausen

50580 PORTBAIL



AUTO-ÉCOLE TOUTES PERMIS



17, Place Edmond Laquaine
50580 PORT-BAIL

02 33 95 43 81

150€ offert sur le permis B ou la conduite accompagnée
sur présentation de ce coupon

SARLEC

BP 102 • 50250 LA HAYE

Tél. : **02 33 76 67 00** • Fax : 02 33 76 67 01

Email : contact@sarlec.fr

- Réseaux électriques HTA & BTA
- Réseaux de télécommunication et fibre optique
- Éclairage Public, sportif
- Illuminations festives
- Vidéo protection
- Affichage dynamique



Eric NODOT

COUVERTURE - ZINGUERIE

06 99 72 87 01

Neuf et Rénovation
Pose de fenêtre de toit
Démoussage



eric.nodot.couverture@live.fr
50580 ST-LÔ D'OURVILLE

Devis gratuit

LEBRANCHU Philippe

Plomberie - Chauffage

Sanitaire - Electricité



02 33 10 07 78

06 15 99 88 08



3 bis Hameau St-Siméon
50580 PORTBAIL

sarl.lebranchuphilippe@wanadoo.fr



Maryvonne reçoit le Mérite Fédéral

Anciens combattants ACPG-CATM-TOE de Port-Bail

Un congrès dans le respect des traditions et un grand évènement en 2020

Le 22 mars dernier, les anciens combattants ACPG-CATM-TOE du canton se sont réunis à Sortosville en Beaumont en Congrès. Celui-ci était présidé par Guy Arnaudon trésorier de la zone nord en présence de plusieurs maires du canton et de Frédérique Boury, Conseillère Départementale.

En début de congrès, Le Président Milcent a fait observer une minute de silence à la mémoire des camarades disparus et a donné un compte rendu des activités de la section. Présence active dans toutes les cérémonies officielles dans le canton mais également dans le département, les personnes malades ont reçu un chèque de 80€ et un colis de Noël. Le Trésorier Mr Paris a présenté le compte rendu financier qui fait ressortir un budget en équilibre, grâce notamment aux 250 calendriers vendus par les membres.

69 adhérents y compris les veuves et sympathisants forment l'association dont Mr Arnaudon a retracé l'historique et ses buts : Devoir de Mémoire et Solidarité.

Nouveauté : tous les militaires ayant séjourné au moins 4 mois entre le 3/07/1962 et le 1/07/1964 ont droit à leur carte de combattant. L'association se propose de les aider à faire les démarches nécessaires.

Une gerbe a été déposée au Monument aux Morts avec une pensée spéciale pour André Belz, jeune de Sortosville mort en Algérie en

1958. Ensuite la municipalité a offert un vin d'honneur au cours duquel Mr Arnaudon a remis le Mérite Fédéral à Maryvonne Anquetil pour son dévouement pour l'association depuis de nombreuses années.

Le Congrès Cantonal s'est terminé par un repas convivial au « Berlingot »

Le Président P. MILCENT

Les Anciens Combattants ACPG – CATM de Saint-Lô-d'Ourville

Juillet 1944 Juillet 2019

Il y a 75 ans, se déroulait sur notre territoire une phase décisive dans la libération de la France.

Le 6 juin 1944, les avions alliés survolaient Port-Bail-sur-mer et sa région pour larguer les parachutistes à l'arrière des plages du débarquement.

La libération tant attendue et la coupure du Cotentin eurent lieu en juillet.

Cette année, après avoir célébré avec ferveur le 8 Mai, nous serons présents aux cérémonies organisées sur les trois communes historiques afin de rendre hommage à nos libérateurs.

Nous vous invitons à nous rejoindre sur l'ensemble les manifestations qui auront lieu.

Le Président E. NIVEAUX

Cuisines Habitat

Gildas Genevée 02 33 07 49 90

DRESSING • MOBILIER • DÉCORATION • SALLES DE BAIN

Des solutions
pour tous vos projets ...

9 Place du Général de Gaulle - 50250 La Haye du Puits

www.cuisines-habitat.fr // gildas@cuisines-habitat.fr



L'ATELIER 41
COIFFEUR
HOMMES - FEMMES



COIFFURE MIXTE
MARDI + MERCREDI
ET VENDREDI
9H30 - 19H
JEUDI
11H - 21H
SAMEDI
9H30 - 18H

02 33 08 03 31
41 RUE HELLOUIN
50580 PORTBAIL



CUVELIER OPTICIENS

PORTBAIL 17, rue Hellouin 02 33 53 01 45
optique@cuvelierportbail.fr



BRICQUEBEC 18, rue de la République 02 33 52 23 06
LES PIEUX 46, rue Centrale 02 33 52 58 25
BEAUMONT-HAGUE 33, rue Jallot 02 33 52 71 41

LISSAC
l'Opticien

www.lissac.fr

MAÇONNERIE
COUVERTURE
CHARPENTE
MENUISERIE - ISOLATION

Tous Travaux du Bâtiment

RGE



Ent. **GOSSELIN**

50580 DENNEVILLE

02 33 07 14 05

Julien Gosselin

59 rue de la Mare - 50580 DENNEVILLE

entreprise.gosselin@wanadoo.fr
www.maconnerie-denneville.fr

as **AUTOSECURITE**
CONTRÔLE TECHNIQUE

AUTO-BILAN
DES MARAIS



Ouvert du lundi au samedi
Contre-visite offerte

02 33 76 74 74 • www.autosecurite.com
35 Z.A. du Carrousel • 50250 LA HAYE DU PUIIS

ECO SYSTEME ENERGETIQUE

- Electricité
- Plomberie
- Chauffage
- Energie Renouvelable



72 rue Michel - 50580 St Lo d'Ourville - 06 46 28 82 66
alexandre.jeannedaouir@gmail.com

La salle polyvalente « Emile JEANNE »

— de Saint-Lô-d'Ourville, vient d'être restaurée —

Née de l'engagement et de la volonté des habitants de la commune, qu'ils soient, artisans, commerçants, bénévoles ou élus, elle rend, depuis sa création, en 1986, les meilleurs services à la population, aux associations et aux particuliers, de la commune ou des environs.



Aisément accessible depuis le CD 15 et implantée à l'arrière immédiat du bourg, elle se niche dans un très bel écrin de verdure qui ouvre sur le départ des Chemins de la Liberté.

Entourée de grands parkings, distribués à l'arrière de la mairie et aux abords de l'église, elle est idéale pour des rassemblements en nombre et en toute sécurité.

La restructuration et l'ouverture de la scène, avec l'aménagement de coulisses, réalisée par les services techniques, permet dorénavant, d'y donner plus aisément des spectacles (théâtre, et autre...).

Sa cuisine spacieuse et très bien équipée peut servir jusqu'à 140 repas.



Cette salle, qui est la manifestation même de la capacité du bénévolat, demeure, aujourd'hui encore, le creuset des associations Ourvillaises et leur lieu de rencontre. Parmi elles :



Le club ARC EN CIEL est, depuis plusieurs décennies, un espace de convivialité ouvert à tous ceux qui souhaitent en devenir membre. Il organise, chaque année, plusieurs repas dansants.

Affilié à la fédération « Génération Mouvement », il relaie de nombreux voyages, en France et à l'étranger ainsi que plusieurs sorties sur une journée. Il propose également des après-midi « convivialité » à Lindbergh plage.



Depuis sa création en 2016, l'**association SPIRIT COUNTRY DANCE** propose aux habitants de Saint Lô D'Ourville et ses alentours des animations country, et participe à certaines manifestations locales tel que Le Téléthon, Barbecue Gourmand, Animations, Festival, etc... Les membres se retrouvent tous les jeudis à la salle des fêtes de Saint Lô D'Ourville dans une ambiance conviviale au son des musiques outre atlantique.

Comment réserver cette salle

Toutes les réservations des salles de Port-Bail sur Mer sont gérées par Valérie que vous pouvez contacter au **06 70 80 18 51**.

Vous devrez par contre vous déplacer en mairie pour signer vos contrats de location.

Extrait des tarifs de la salle Emile Jeanne de St Lô d'Ourville :

- Week-end par un habitant de Port-Bail sur mer avec vaisselle et cuisine : 275€
- Journée supplémentaire 60€
- 1 journée en semaine 82€.

Tarifs spécifiques, voire gratuits pour les associations, sous certaines conditions.

Tous les tarifs sont consultables dans les mairies annexes et bientôt sur le nouveau site Internet.

Pourquoi cette Fête de la « liberté Port-Baillaise » ?

Port-Bail sur Mer 1944



Partager notre Histoire entre générations

L'Histoire de Port-Bail sur Mer durant la bataille de Normandie et la libération est extrêmement riche. Et pourtant, elle est encore peu connue. En voici quelques exemples :

- *Qui se souvient qu'un bombardier américain B17 « Peg of my Heart » s'est écrasé à Port-Bail sur Mer le 8 mai 1944 ?*
- *Qui se rappelle que les habitants de Port-Bail sur Mer furent parmi les premiers témoins du débarquement allié du 6 juin 1944 (la ville a été survolée par les parachutistes de la 101ème Airborne dans la nuit du 5 au 6 juin) ?*
- *Qui peut oublier que le bourg de Port-Bail a été détruit à plus de 75% par les combats de la libération et que des civils y ont perdu la vie ?*
- *Comment ne pas rendre hommage aux soldats américains qui ont combattu pendant deux semaines sur notre territoire entre le 18 juin et le 3 juillet 1944 ?*
- *Sait-on que les Généraux Eisenhower et Omar Bradley sont venus à Port-Bail le 4 juillet 1944 pour célébrer le jour de l'indépendance américaine ?*

Afin que ces événements demeurent dans les mémoires collectives, et pour les générations futures, l'association Port-Bail sur Mer 1944 a été créée.

Port-Bail sur Mer 1944, en tant que fédération de plusieurs associations locales, répond à trois grands objectifs :

Effectuer des recherches historiques sur les événements de la libération du territoire en préservant les archives et les documents collectés

Organiser des commémorations et des festivités pour célébrer la libération de la Commune

Porter la création des « Sentiers de la Liberté » (construction de monuments commémoratifs sur la Commune)

Célébrer la paix et la libération de Port-Bail sur Mer

Du 12 au 21 juillet 2019, un programme exceptionnel de commémorations et de festivités sera proposé dans le cadre de la manifestation «Port-Bail sur Mer fête la liberté.» Le programme détaillé de cet événement est joint au présent magazine.

Ces événements seront une occasion unique pour tous les habitants de partager des souvenirs, des émotions, de participer aux célébrations en présence des témoins de l'époque ou de familles américaines et de célébrer, tous ensemble, cette paix retrouvée à préserver.



Les grandes dates de la libération



18 juin 1940 Port-Bail est occupée par l'armée allemande

8 mai 1944 Crash du bombardier B-17 « Peg of my Heart » à Port-Bail

Alors que l'avion est en feu, l'équipage du B17 quitte l'appareil et saute en parachute. Sur les dix membres d'équipage cinq vont perdre la vie les autres seront fait prisonnier.

6 juin 1944 Port-Bail au cœur du D-Day

Dans la nuit du 5 au 6 juin 1944, Port-Bail sur Mer est survolée par les avions de la 101ème Airborne. Les habitants font partie des premiers normands témoins du débarquement allié.

A Saint-Lô d'Ourville, un P47 Thunderbolt s'écrase au hameau La Charpenterie. Son pilote, Jack MARTELL, est tué dans l'accident.

16 juin 1944 Port-Bail sous les bombardements

Avec l'avancée américaine vers la Côte Ouest du Cotentin, Port-Bail est bombardée dès le 12 juin. Le 16 juin, le bourg est pris dans un déluge de feu par l'aviation américaine puis l'artillerie et cela pendant une semaine. La population se réfugie dans les hameaux hors du village.

17 juin 1944 Arrivée des premières troupes américaines et coupure du Cotentin

Les premiers éléments de la 9ème Division d'Infanterie achèvent la coupure du Cotentin en entrant dans Port-Bail sur Mer et Barneville-Carteret (libérée le 18 juin).

18 juin 1944 Port-Bail sur la ligne de front

A compter du 18 juin, l'armée américaine concentre son offensive vers Cherbourg. Le 357ème Régiment de la 90ème Division d'Infanterie a pour mission de tenir la ligne de front Port-Bail - Saint Lô d'Ourville face aux offensives allemandes venant du Sud.

Pendant quinze jours, les combats entre les armées américaines et allemandes sont intenses (bombardements aériens et duels d'artillerie). Le bourg de Port-Bail est détruit à 75%.

Fin juin 1944 Les habitants de Varreville et Denneville sont évacués

Alors que Cherbourg vient d'être libérée, l'armée allemande est consciente que l'offensive américaine vers La Haye du Puits aura lieu dans quelques jours. De nombreux hommes en âge de combattre sont emmenés par l'armée allemande vers le sud. Les habitants de Varreville et Denneville reçoivent également l'ordre de partir. Des habitants ne reviendront que trois semaines plus tard à leur domicile.

1er juillet 1944 Les bourgs de Port-Bail et Saint-Lô d'Ourville sont sécurisés

La 90ème Division contrôle le secteur, les habitants reviennent progressivement et constatent les nombreuses destructions dans les villages.

3 juillet 1944 Lancement de l'offensive vers Denneville et La Haye du Puits

Après avoir libérée Cherbourg, la 79ème Division d'Infanterie relève la 90ème Division sur le front de Port-Bail. La 79ème lance son offensive vers la Haye du Puits. Le 3 juillet, en fin de journée, Denneville est sécurisée.

4 juillet 1944 Port-Bail est libérée

Les communes de Port-Bail, Saint-Lô d'Ourville et Denneville retrouvent leur liberté.

4 juillet 1944 Visite des généraux américains Dwight D. Eisenhower et Omar Bradley

En ce jour de célébration de l'indépendance américaine, Dwight D. Eisenhower et Omar Bradley se rendent à la batterie d'artillerie de Huanville (Saint-Lô d'Ourville) pour une conférence de presse puis au camp de la 79ème Division d'Infanterie près du Haut de Gris (Port-Bail).



Sentiers de la Liberté

Un projet pour édifier collectivement notre devoir de mémoire

Portés par l'association Port-Bail sur Mer 1944, les Sentiers de la Liberté ont pour but d'édifier, sur les Communes de Port-Bail, Saint-Lô d'Ourville et Denneville, des monuments destinés à rappeler les événements historiques de la libération de 1944.

Les deux premiers monuments, en cours de construction par les bénévoles, seront inaugurés lors des cérémonies de « Port-Bail sur Mer fête la liberté » :

Port-Bail, le samedi 20 juillet 2019 à 11h

« **Le Prix de la Liberté** » : ce monument rendra hommage aux civils disparus et à la destruction du village lors des combats de la libération.

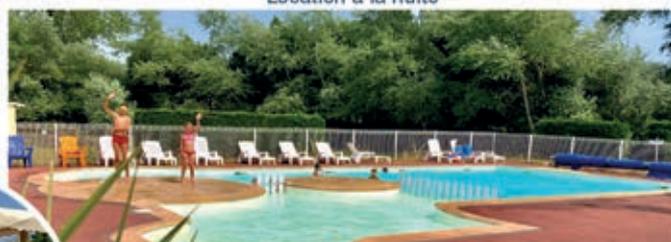
Saint-Lô d'Ourville, le dimanche 21 juillet à 10h30

« **Le Mur des Mémoires** » : ce monument sera un hommage aux soldats américains du 357ème Régiment de la 90ème Division d'Infanterie qui ont perdu la vie pour la libération de Port-Bail sur Mer.



Les Carolins
camping
2 rue de la mer
50580 ST-LO D'OURVILLE
www.camping-carolins.com
02.33.04.84.85

Ouvert du 15 mars au 31 Octobre
Location mobil'home 2 chambres et 3 chambres
Emplacement tentes et caravanes
Hébergement atypique Cocosweet-emplacement résidents
Parc à bateau-mini ferme-terrain de pétanque
Restauration sur place ou à emporter
Tarif sur demande pour l'accueil de groupes, associations, séminaires
Location à la nuité



Le projet des « Sentiers de la Liberté » prévoit de créer une dizaine de monuments sur les principaux lieux historiques de Port-Bail sur Mer. Les monuments envisagés sont les suivants :

Denneville

- Hommage au 315^{ème} Régiment de la 79^{ème} Division américaine
- Hommage au Père Leprieur
- Hommage aux civils disparus et à l'exode de 1944

Port-Bail

- Hommage à la 101^{ème} Airborne (nuit du 5 au 6 juin 1944)
- Hommage au bombardier Peg of my heart
- Hommage à la visite du Général D. Eisenhower
- Citation de l'amerrissage du Wellington sur la plage de Saint Siméon

Saint-Lô-d'Ourville

- Hommage à Jack J MARTEL (crash du P47 à la charpenterie)
- Souvenir de la batterie de Huanville : célébration du 4 juillet 1944 par Général O. Bradley et le Général D. Eisenhower
- Hommage aux civils disparus



Comment soutenir la création des Sentiers de la Liberté ?

Pour toutes les personnes qui le souhaitent, elles peuvent devenir donateur contre le versement d'une participation de 100 € (éligible au mécénat – jusqu'à 66% de réduction d'impôts). Les donateurs peuvent être des particuliers (individu, familles, etc.), des associations ou des entreprises. Le nom de chaque donateur sera inscrit sur les monuments choisis (places limitées).

Il faut enfin rappeler que l'intégralité des bénéfices qui pourront être retirés de la manifestation « Port-Bail sur Mer fête la liberté » (buvettes, produits dérivés, etc.) sera consacrée exclusivement à la construction des monuments des « Sentiers de La Liberté ».

Renseignements

Pour plus d'informations et obtenir un bon de souscription pour effectuer un don, il suffit de se rendre en Mairie ou sur le site Internet de l'association : www.Port-Bail1944.com



Les Sentiers de la Liberté
Port-Bail sur Mer 1944

Des monuments financés quasi-exclusivement par des dons privés

« Les Sentiers de la Liberté » sont financés quasi-exclusivement par les dons privés collectés par l'association (particuliers, entreprises, associations).



Nicolas Mabire
Instructeur et cavalier de concours complet

06 80 82 15 34

La Ferme des Mielles

Ecole d'Equitation

Allier performance et bien être du cheval

Cours collectifs à partir du Galop 1
Cours individuels tous niveaux
Pensions, travail et valorisation des chevaux

Entraînement, enseignement, coaching, stages de perfectionnement

2, chasse de traverse, 50580 Portbail

www.lafermedesmiellesportbail.com



Laura Beyer
Entraîneur et cavalière de Dressage

06 72 14 43 34



6,5%

le taux de chômage dans le Département est toujours en baisse

Avec un nombre de demandeurs d'emploi qui diminue régulièrement, les entreprises de la Manche ont des difficultés à recruter.

Population en baisse

Dans un département où le chômage est très bas, cela peut paraître paradoxal. « C'est une tendance déjà constatée sur la période 2011-2016 », note Jean-Louis Reboul, responsable des études et de la diffusion à l'Insee Normandie.

Le solde migratoire (les arrivées – les départs) positif manchois est annulé par un déficit de naissances par rapport aux décès. De plus, le nombre de jeunes de 15-39 ans, en âge de travailler, est moins impor-

tant. « Beaucoup ne reviennent pas après leurs études, d'où une main-d'œuvre moins abondante. »

Plus de 2 000 emplois en trois mois

Sur le dernier trimestre 2018, 2 340 emplois salariés ont été créés dans la Manche, soit une progression de 0,3 %. Les créations sont les plus nombreuses à Coutances (+1,9 %) et à Cherbourg (+0,9 %). Le salaire brut moyen manchois atteint 2 351 € (+0,3 %).

Jamais vus depuis vingt ans

Une baisse que l'on note dans l'ensemble des bassins et pas seulement à Cherbourg et Saint-Lô. Du jamais vu depuis vingt ans. Chez les jeunes, le taux de demandeurs d'emploi s'établit à 16 %. « C'est encore beaucoup mais ça baisse régulièrement grâce à de nombreux dispositifs

et des partenariats avec les entreprises, les collectivités, les agences d'intérim. »

Des difficultés à recruter

Avec un taux de demandeurs d'emploi très faible, les entreprises manchoises ont des difficultés croissantes à recruter. Selon une étude réalisée pour Pôle emploi, plus d'un quart des entreprises de la Manche envisage de recruter. Elles recherchent 17160 personnes pour l'année 2019, principalement dans la vente, le tourisme et les services, soit 1 200 de plus que pour l'année 2018. « Cependant, note l'étude, près de 60 % de ces recrutements sont jugés difficiles. » Un chiffre en hausse de douze points par rapport à 2017 et bien supérieur à la moyenne régionale.

Pour illustrer ces besoins, Pôle emploi cite LM Wind (éoliennes) de Cherbourg, « qui cherche 400 personnes, d'ici la fin de l'année ».

Rendre la Manche attractive

L'immense majorité des personnes qualifiées et diplômées est en emploi dans la Manche. Le défi est aujourd'hui de rendre le territoire attractif pour séduire de nouveaux travailleurs. « La population vieillit dans le Centre et le Sud-Manche et nos jeunes s'en vont, note Gildard Beuve, président du Medef 50. Alors, il faut en faire venir d'autres, notamment grâce au travail de l'agence d'attractivité Latitude Manche. »



Beaucoup ne reviennent pas après leurs études, d'où une main-d'œuvre moins abondante.

STATION DE LAVAGE À PORTBAIL

STATION DE LAVAGE AUTO
PISTE HAUTE PRESSION ET LAVAGE ROULEAU*
ASPIRATEUR ET PRESSION DES PNEUS *Ne fonctionne pas de 22h à 7h (Dimanche 8h)

- Atelier "p'tits crépiers"**
22 oct | 29 oct
- Atelier "p'tits faïenciérs"**
15 juil | 22 juil | 29 juil
05 août | 12 août | 19 août
21 sept | 28 oct
- Atelier cartonnage**
23 oct | 30 oct
- Atelier créateurs**
25 oct | 29 oct
- Atelier fabrication de girouette**
30 juil | 07 août | 09 août
16 août | 21 août
- Atelier fabrication de pain**
10 juil | 24 juil | 31 juil | 06 août
27 août | 04 sept | 11 sept
18 sept | 25 sept
- Atelier peinture sur coquillages**
17 juil
- Atelier petit détective nature**
16 juil | 26 juil | 01 août
09 août | 21 août
- Atelier p'tits meuniers**
08 juil | 01 sept
- Atelier tableaux de sable**
24 juil
- Chasse aux oeufs de raies**
17 juil | 25 oct
- Contez la nature dans les dunes de St Georges-de-la-Rivière**
26 juil
- Coquillages et crustacés**
18 juil | 05 août | 19 août | 30 oct
- Découverte des algues**
01 août
- Fête du pain**
21 juil | 17 août
- Grévin, agneau des prés salés**
24 juil | 07 août
- Initiation à la pêche à pied**
17 juil | 31 juil | 06 août | 14 août
20 août
- Jeannot, lapin des dunes**
13 août | 21 août
- Atelier "p'tits crépiers normand"**
12 juil | 19 juil | 26 juil | 02 août
09 août | 16 août | 23 août
30 août
- Visite costumée du ma- noir et goûter médiéval**
03 juil | 17 juil | 31 juil | 24 juil
08 août | 13 août | 21 août
- Visite de la cidrerie du Domaine de Rugueville**
03 juil | 10 juil | 24 juil | 17 juil
31 juil | 07 août | 14 août
21 août | 04 sept | 11 sept
- Visite de Port-Bail**
16 juil | 23 juil | 30 juil | 06 août
13 août | 20 août
- Visite du jardin de l'émission "Silence ça pousse !"**
13 juil | 02 août | 03 août
- Visite nocturne du phare de Carteret**
toutes les semaines (rensei- gnements aux bureaux de l'Of- fice de tourisme de Port-Bail et Denneville)
- Journées européennes du Patrimoine > Moulin à vent du Cotentin**
21 sept | 22 sept
- Les 180 ans du phare de Carteret**
06 juil
- Le Cotentin à vos pieds > Port-Bail, son havre Nord et ses prés salés**
26 juil | 02 août | 09 août
16 août | 23 août
- Marche nordique**
toutes les semaines (rensei- gnements aux bureaux de l'Office de tourisme de Port- Bail et Denneville)
- Randos**
17 juil | 22 juil | 28 juil | 32/07
31 juil | 12 août | 19 août
- Train "dîner à bord"**
26 juil | 09 août
- Traversée du havre**
25 juil | 08 août | 26 août
- Traversée nocturne du havre**
23 juil | 30 juil | 18 août

Renseignements, inscriptions : bureaux de l'OT de Port-Bail et Denneville - 02 33 04 03 07

Toutes les manifestations municipales en page 30

Port-Bail sur Mer : Commune des Chemins du Mont St-Michel

Situé sur le GR 223 appelé également « Chemin des Douaniers » notre commune vient d'être classée « Commune des Chemins du Mont St Michel ». Le 18 mai, une randonnée d'une trentaine de « miquelots » se sont arrêté devant Notre-Dame pour remettre d'une manière symbolique le « clou » qui sera posé devant la grille et qui officialise ce classement. Sachant que le Mont est un des points de rencontre des Chemins pour St Jacques de Compostelle, notre commune va donc se voir traverser par les amateurs des grands itinéraires pédestres de France. L'itinérance, à pied ou à vélo ... un atout pour notre territoire.



Les jsp



La section des jeunes sapeurs-pompiers de la Cotes des Isles a participé au rassemblement départemental des jeunes sapeurs-pompiers de la Manche à st lô le 11 mai dernier.

Ils terminent 1er au général au concours de manœuvres avec leurs deux premières place en incendie et en secourisme.

L'équipe s'est qualifiée pour le rassemblement technique régional des jeunes Sapeurs-Pompiers à Herbignac à côté de Nantes, le 29 juin 2019

Bravo à tous ces jeunes, à leur encadrement et à l'Adjudant Stéphane Launey le Président de cette section, qui font parler de Port-Bail et de la Côte des Isles dans tout le grand Ouest.

Cabinet Vétérinaire des Polders



Dr Le Roi-Dumas & Dr Druet
1A rue Colin du Quesnay
50580 Portbail

02 33 52 92 44
vetpolders@orange.fr

Service de garde 7j/7 ◦ 24h/24

Du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 19h
Le samedi de 9h à 12h et de 14h à 16h

JUILLET	Pleines mers				Basses mers	
	Matin	Coef	Soir	Coef	Matin	Soir
lundi 1	7:09	72	19:31	76	1:39	14:01
mardi 2	7:59	81	20:18	85	2:30	14:51
mercredi 3	8:47	88	21:04	91	3:19	15:39
jeudi 4	9:35	93	21:50	94	4:08	16:26
vendredi 5	10:22	94	22:36	93	4:57	17:13
samedi 6	11:08	92	23:22	89	5:44	17:59
dimanche 7	11:54	86	-	-	6:32	18:46
lundi 8	0:09	82	12:41	77	7:18	19:33
mardi 9	0:58	72	13:32	68	8:07	20:25
mercredi 10	1:52	64	14:31	60	8:59	21:23
jeudi 11	2:57	58	15:41	56	9:59	22:30
vendredi 12	4:11	56	16:56	57	11:07	23:42
samedi 13	5:26	58	18:03	61	12:18	-
dimanche 14	6:30	63	19:00	66	0:51	13:22
lundi 15	7:25	69	19:48	71	1:51	14:16
mardi 16	8:11	73	20:30	75	2:40	15:01
mercredi 17	8:51	76	21:06	77	3:23	15:40
jeudi 18	9:27	78	21:40	77	4:00	16:15
vendredi 19	10:01	77	22:14	76	4:35	16:48
samedi 20	10:34	74	22:46	72	5:08	17:18
dimanche 21	11:06	70	23:18	67	5:38	17:47
lundi 22	11:37	64	23:49	61	6:08	18:17
mardi 23	12:08	57	-	-	6:40	18:50
mercredi 24	0:23	54	12:46	50	7:16	19:30
jeudi 25	1:06	47	13:33	44	7:59	20:20
vendredi 26	2:01	42	14:35	41	8:54	21:27
samedi 27	3:13	41	15:51	42	10:04	22:48
dimanche 28	4:32	45	17:07	50	11:23	-
lundi 29	5:44	55	18:14	61	0:06	12:36
mardi 30	6:47	67	19:11	74	1:12	13:37
mercredi 31	7:43	80	20:04	86	2:09	14:32

AOÛT	Pleines mers				Basses mers	
	Matin	Coef	Soir	Coef	Matin	Soir
jeudi 1	8:35	92	20:53	96	3:03	15:25
vendredi 2	9:25	100	21:40	103	3:57	16:16
samedi 3	10:12	104	22:26	104	4:48	17:04
dimanche 4	10:56	103	23:09	100	5:36	17:50
lundi 5	11:38	96	23:52	91	6:20	18:32
mardi 6	12:20	85	-	-	7:01	19:13
mercredi 7	0:35	79	13:03	72	7:42	19:57
jeudi 8	1:22	65	13:54	58	8:26	20:48
vendredi 9	2:20	53	15:01	49	9:20	21:54
samedi 10	3:37	46	16:26	46	10:30	23:14
dimanche 11	5:05	48	17:47	51	11:52	-
lundi 12	6:18	54	18:48	59	0:34	13:06
mardi 13	7:13	63	19:35	66	1:37	14:01
mercredi 14	7:58	70	20:15	73	2:25	14:45
jeudi 15	8:34	76	20:49	78	3:06	15:23
vendredi 16	9:07	79	21:20	80	3:43	15:58
samedi 17	9:38	81	21:51	81	4:16	16:29
dimanche 18	10:09	80	22:22	79	4:47	16:58
lundi 19	10:38	78	22:51	75	5:16	17:25
mardi 20	11:07	73	23:19	70	5:43	17:53
mercredi 21	11:36	66	23:50	62	6:12	18:22
jeudi 22	12:08	58	-	-	6:43	18:55
vendredi 23	0:25	53	12:47	49	7:18	19:36
samedi 24	1:11	45	13:41	41	8:05	20:36
dimanche 25	2:20	39	14:59	39	9:13	22:00
lundi 26	3:54	41	16:36	45	10:42	23:36
mardi 27	5:25	51	17:55	59	12:11	-
mercredi 28	6:33	67	18:57	75	0:52	13:19
jeudi 29	7:30	83	19:50	91	1:53	14:17
vendredi 30	8:21	98	20:39	104	2:49	15:11
samedi 31	9:09	108	21:25	112	3:43	16:03

SEPTEMBRE	Pleines mers				Basses mers	
	Matin	Coef	Soir	Coef	Matin	Soir
dimanche 1	9:54	113	22:08	113	4:34	16:50
lundi 2	10:35	111	22:49	107	5:19	17:33
mardi 3	11:14	102	23:29	96	6:00	18:12
mercredi 4	11:53	88	-	-	6:36	18:48
jeudi 5	0:09	80	12:33	71	7:11	19:26
vendredi 6	0:52	62	13:20	54	7:49	20:12
samedi 7	1:47	47	14:25	42	8:39	21:18
dimanche 8	3:08	38	16:02	38	9:54	22:49
lundi 9	4:50	40	17:32	44	11:33	-
mardi 10	6:05	49	18:32	55	0:20	12:52
mercredi 11	6:57	60	19:16	65	1:20	13:44
jeudi 12	7:37	69	19:53	74	2:05	14:25
vendredi 13	8:10	77	20:25	80	2:44	15:02
samedi 14	8:41	82	20:56	84	3:20	15:36
dimanche 15	9:12	85	21:26	85	3:53	16:07
lundi 16	9:41	85	21:56	85	4:23	16:35
mardi 17	10:10	83	22:24	82	4:51	17:02
mercredi 18	10:38	79	22:52	76	5:17	17:29
jeudi 19	11:05	72	23:21	68	5:45	17:58
vendredi 20	11:35	63	23:52	58	6:13	18:28
samedi 21	12:11	52	-	-	6:46	19:06
dimanche 22	0:35	47	13:02	42	7:30	20:04
lundi 23	1:45	39	14:24	37	8:40	21:30
mardi 24	3:33	39	16:18	44	10:16	23:16
mercredi 25	5:13	51	17:41	60	11:53	-
jeudi 26	6:19	69	18:41	78	0:36	13:02
vendredi 27	7:13	87	19:32	96	1:37	14:00
samedi 28	8:02	103	20:20	108	2:32	14:54
dimanche 29	8:47	113	21:04	115	3:25	15:45
lundi 30	9:29	116	21:46	115	4:13	16:31

BAR TABAC RESTAURANT EPICERIE

02 33 93 29 40

AU P'TIT CREUX



Salle jusqu'à 70 couverts
Ouvert tous les jours de 7h à 21h (y compris les jours fériés)
fermé le samedi sauf juillet/août ouvert le matin
19 Le Bourg - 50580 ST LO D'OURVILLE



OCTOBRE	Pleines mers				Basses mers	
	Matin	Coef	Soir	Coef	Matin	Soir
mardi 1	10:09	112	22:26	107	4:56	17:11
mercredi 2	10:47	102	23:04	94	5:34	17:48
jeudi 3	11:24	86	23:43	77	6:08	18:22
vendredi 4	12:03	69	-	-	6:39	18:57
samedi 5	0:25	59	12:48	51	7:12	19:39
dimanche 6	1:17	43	13:51	37	7:58	20:42
lundi 7	2:39	34	15:33	33	9:14	22:18
mardi 8	4:26	36	17:06	40	11:07	23:53
mercredi 9	5:41	45	18:04	51	12:26	-
jeudi 10	6:29	57	18:47	62	0:51	13:15
vendredi 11	7:06	67	19:22	72	1:34	13:55
samedi 12	7:39	76	19:55	80	2:13	14:33
dimanche 13	8:11	82	20:27	85	2:50	15:08
lundi 14	8:42	86	20:59	87	3:25	15:41
mardi 15	9:13	88	21:30	87	3:56	16:11
mercredi 16	9:42	86	21:59	85	4:24	16:39
jeudi 17	10:11	82	22:28	79	4:52	17:08
vendredi 18	10:40	75	23:00	71	5:21	17:39
samedi 19	11:12	66	23:35	61	5:51	18:11
dimanche 20	11:51	55	-	-	6:26	18:52
lundi 21	0:22	50	12:45	45	7:13	19:52
mardi 22	1:32	41	14:08	40	8:25	21:17
mercredi 23	3:19	42	16:00	47	9:59	22:56
jeudi 24	4:56	54	17:21	62	11:33	-
vendredi 25	5:59	71	18:19	80	0:15	12:41
samedi 26	6:51	88	19:10	95	1:16	13:39
dimanche 27	6:38	101	18:57	106	2:11	13:32
lundi 28	7:22	109	19:41	111	2:02	14:22
mardi 29	8:04	111	20:23	109	2:49	15:07
mercredi 30	8:43	106	21:02	102	3:30	15:47
jeudi 31	9:21	96	21:41	90	4:07	16:24

NOVEMBRE	Pleines mers				Basses mers	
	Matin	Coef	Soir	Coef	Matin	Soir
vendredi 1	9:58	82	22:20	75	4:40	16:59
samedi 2	10:37	67	23:02	59	5:10	17:33
dimanche 3	11:20	51	23:50	44	5:41	18:11
lundi 4	12:16	39	-	-	6:22	19:04
mardi 5	0:58	34	13:42	33	7:27	20:24
mercredi 6	2:33	34	15:15	36	9:08	21:57
jeudi 7	3:52	41	16:19	46	10:36	23:02
vendredi 8	4:45	51	17:05	56	11:30	23:50
samedi 9	5:25	61	17:44	66	12:14	-
dimanche 10	6:01	71	18:20	75	0:33	12:55
lundi 11	6:37	78	18:56	81	1:14	13:35
mardi 12	7:12	84	19:31	85	1:52	14:12
mercredi 13	7:45	87	20:05	87	2:27	14:45
jeudi 14	8:17	87	20:38	86	2:58	15:18
vendredi 15	8:49	84	21:12	82	3:30	15:51
samedi 16	9:23	79	21:49	75	4:03	16:27
dimanche 17	10:02	70	22:31	66	4:39	17:07
lundi 18	10:46	61	23:22	56	5:20	17:53
mardi 19	11:43	52	-	-	6:11	18:52
mercredi 20	0:29	49	12:57	48	7:19	20:06
jeudi 21	1:56	49	14:29	53	8:40	21:29
vendredi 22	3:24	57	15:49	63	10:02	22:45
samedi 23	4:29	70	16:51	76	11:13	23:49
dimanche 24	5:24	83	17:45	88	12:13	-
lundi 25	6:13	92	18:34	96	0:45	13:08
mardi 26	6:59	98	19:20	99	1:37	13:59
mercredi 27	7:41	99	20:03	98	2:24	14:44
jeudi 28	8:21	96	20:44	93	3:05	15:26
vendredi 29	9:00	89	21:23	85	3:42	16:03
samedi 30	9:38	80	22:02	74	4:16	16:39

DÉCEMBRE	Pleines mers				Basses mers	
	Matin	Coef	Soir	Coef	Matin	Soir
dimanche 1	10:17	68	22:41	62	4:47	17:13
lundi 2	10:56	56	23:22	50	5:18	17:47
mardi 3	11:38	45	-	-	5:54	18:28
mercredi 4	0:08	41	12:32	38	6:41	19:23
jeudi 5	1:09	36	13:47	35	7:48	20:34
vendredi 6	2:27	37	15:05	39	9:11	21:48
samedi 7	3:37	43	16:06	47	10:24	22:52
dimanche 8	4:32	52	16:56	57	11:23	23:46
lundi 9	5:18	61	17:41	66	12:13	-
mardi 10	6:01	70	18:24	74	0:34	12:59
mercredi 11	6:42	78	19:05	81	1:18	13:42
jeudi 12	7:21	83	19:45	85	1:58	14:22
vendredi 13	7:58	86	20:24	87	2:36	15:01
samedi 14	8:36	87	21:04	86	3:14	15:41
dimanche 15	9:16	85	21:46	82	3:54	16:23
lundi 16	9:59	79	22:32	76	4:36	17:08
mardi 17	10:46	72	23:21	69	5:21	17:56
mercredi 18	11:38	65	-	-	6:11	18:49
jeudi 19	0:17	62	12:39	59	7:08	19:48
vendredi 20	1:24	58	13:51	57	8:13	20:55
samedi 21	2:40	58	15:09	61	9:24	22:06
dimanche 22	3:53	64	16:20	67	10:37	23:16
lundi 23	4:56	71	17:21	75	11:45	-
mardi 24	5:52	79	18:16	82	0:19	12:46
mercredi 25	6:42	84	19:06	86	1:15	13:39
jeudi 26	7:26	87	19:50	88	2:03	14:26
vendredi 27	8:07	87	20:30	87	2:45	15:08
samedi 28	8:45	85	21:08	83	3:22	15:45
dimanche 29	9:21	80	21:44	77	3:57	16:21
lundi 30	9:57	73	22:20	69	4:29	16:53
mardi 31	10:32	65	22:53	60	4:59	17:24

1001 façons de vous aider

du lundi au samedi de 9h à 12h et de 14h à 19h

1 ZA Le Bouillon - PORTBAIL

02 33 87 63 00

Et ouvert à toute heure sur mr-bricolage.fr



Maison
et Jardin

Mr. Bricolage

Travaux sur l'estran

Vous avez pu remarquer des travaux sur la pointe de la Caillourie au mois d'avril. Ceux-ci font partie d'un plan de sauvegarde des massifs dunaires de Port-Bail sur Mer, qui doit être mené sur plusieurs années.

La municipalité a souvent été obligée d'effectuer des travaux suite à des tempêtes qui pouvaient mettre en péril des biens et des personnes impactées par ces phénomènes hivernaux mais imprévisibles.

A lieu d'intervenir au coup, par coup, nous avons décidé de travailler avec la Direction Départementale des Territoires et de la Mer sur les moyens à mettre en œuvre pour protéger

ces massifs qui sont eux même des protections, et en particulier avec notre profil côtier.

André Ade et Serge Laidet participent activement aux travaux du Comité de Pilotage « **Notre Littoral pour demain** » porté par les Communauté de Communes de la Côte Ouest de Barneville à Granville depuis 3 ans. Ces études doivent permettre aux « Politiques » de prendre les bonnes décisions.

pour les améliorer si nécessaire.

Nous avons déjà travaillé avec une entreprise spécialisée dans ces systèmes de protection douce, qui s'intègre parfaitement dans le littoral, et nos services techniques sont à même de poser des ganivelles (clôtures de châtaigniers)

Les aménagements recommandés par l'Etat (DDTM) sur Port-Bail sur Mer font partie des chantiers en test pour connaître si les techniques utilisées sont pérennes et qu'elles permettent une revégétalisation des massifs dunaires érodés. Les services GEMAPI de la Communauté d'Agglomération et les techniciens de la DDTM contrôlent l'évolution des procédés



Des panneaux d'informations destinés aux promeneurs et randonneurs ont été posés pour faire comprendre la nécessité de protéger certaines zones au piétinement néfaste pour le processus de revégétalisation. Une dune sans végétaux est une dune qui reste fragile.



Les avantages des solutions proposées sont nombreux

- Méthode douce, réversible et évolutive
- Mise en place plus simple
- Impact visuel faible

Coûts :

- Moins onéreuse à l'installation
- Subventionnables (jusqu'à 80 % matériels et main d'œuvre)
- Moins lourd administrativement

Port-Bail sur Mer

Labelisé Territoire vélo

Qu'est-ce qu'un Territoire Vélo ?

C'est une collectivité territoriale (commune, communauté de communes, communauté d'agglomération, ...) qui est engagée pour la mobilité à vélo et qui favorise les pratiques de loisirs, touristiques, de déplacement quotidien...

Être Territoire Vélo,

c'est offrir à la fois des aménagements sécurisés, des équipements techniques (stationnements, haltes vélo...) mais aussi un panel de services spécifiques au vélo (point d'information, d'alimentation, d'hébergement, de location et de réparation, intermodalité...).

Être Territoire Vélo,

c'est proposer des circuits vélo qui soient accessibles à divers types de publics (familles, pratiquants occasionnels et réguliers) et de niveaux variés pour partir à la découverte de la région.

Être Territoire Vélo,

c'est animer son territoire avec des événements et animations vélo tout en mettant en valeur son patrimoine (historique, architectural, culturel et nature...).

Être Territoire Vélo,

c'est s'inscrire dans le développement économique et durable. Le label invite les acteurs locaux à s'impliquer dans une démarche écologique et à participer au dynamisme du territoire.

C'est donc sur cette charte que nous nous sommes engagés à respecter et donc mettre en place tous ces services et outils de développement d'un tourisme famille et nature.

Historique de notre réflexion sur cette démarche

Ce projet vient s'inscrire dans une démarche globale pour le développement de l'attractivité du territoire en **s'appuyant sur ses points forts** ... particulièrement favorables à des activités familiales et actives.

- Sur proposition du VVF de Port-Bail, nous avons engagé depuis deux ans une réflexion de développement du cyclotourisme sur notre territoire.
- Cette réflexion s'est enrichie de l'appel à projet gagné par le département (contrat SPOTT) sur plusieurs thèmes de développement touristique **dont l'itinérance**.
- Le développement important de ces activités touristique/nature ... correspond tout à fait aux caractéristiques de notre territoire et de plus, elles élargissent la fréquentation touristique hors saison.

Ce qui existe à ce jour

- Boucles cyclotouristiques** du VVF, boucles de l'Office de Tourisme Cotentin et boucles locales.
- Boucles d'une demi-journée** en cours de labellisation par Latitude Manche
- Circuit « la Manche à vélo »** avec halte pique-nique à Port-Bail quai Aubert avec la sortie de la voie verte ouest Cotentin la Transcotentine à St Lô d'Ourville.
- liaison douce partagée** (piéton, vélo) du pont des XIII arches à la plage et au VVF (réalisée en 2017 par la commune).
- Une première vélo-box** installée en face de l'Office de Tourisme en 2018.
- utilisation du VVF comme étape cyclotourisme** (groupes et individuels) pendant sa période d'ouverture.
- Un nouveau service de location** pour tous de vélos VAE au port

Port-Bail sur Mer ... un emplacement idéal

- La gare de Carentan** 38 km avec trains directs Paris St Lazare (3h). Service Train Vélo sur cette ligne. Trajet vélo par la voie verte Carentan Port-Bail sur Mer « Transcotentine » de 36km (2h/2h30)
- La création d'un nouveau tracé de l'Euro Vélo 4 « La Vélomaritime »** venant de Grande Bretagne qui passe par Cherbourg, avec un projet qui mettrait en valeur toute la côte Ouest du Département jusqu'au Mont St Michel en passant bien sûr par Port-Bail sur Mer



Le cyclotourisme oui, mais également le vélo pour tous dans le territoire avec des projets à court terme

- **Des voies sens unique** voitures en contresens autorisées aux cycles (rue Asselin par exemple ...)
- **Etudes des voies communales partagées** et leurs adaptations aux cycles entre les communes historiques (Denneville plage et Lindbergh par exemple ...)
- **Etudes sur la création de nouvelles pistes cyclables** rue du père Albert.
- **Informations spécifiques aux automobilistes** comme le contresens autorisé aux cyclistes dans les voies 30 km/h. Formations dans les écoles et au collège
- **Créations de boucles locales** (6/10km) à thèmes historiques « Les Chemins de la Liberté » ouvertures cet été, ou nature avec pour objectifs : les promenades familiales, accessibles aux jeunes enfants.
- **Gîtes, Chambres d'hôtes et appart'hôtels labellisés « Accueil Vélo »**
- **Trouver un prestataire professionnel de réparation de cycles et vae.**

Notre commune au cœur de territoires mobilisés

- **Notre Département** avec Latitude Manche. Deux référents dédiés aux Randonnées. Plan Vélo 2016-2021, Contrat SPOTT itinérance, Tour de la Manche ...1000 km d'itinéraires cyclables « découverte du patrimoine en famille » 230 km de voies vertes, 50 circuits balisés. Trophée Destination Vélo 2018. Financements sur projets, signalisation ...
- **Notre Communauté d'Agglo** avec la SPL tourisme Communication numérique et papier, valorisation et commercialisation Une responsable et deux référents randonnées
- **Notre région Normandie.** Membre du groupement DRC (départements et régions cyclables) aide au financement sur des projets d'impact régionaux. Préconisation du Conseil d'Orientation des Infrastructures (COI) 350 M € sur 4 ans d'investissement



L'itinérance « douce » vélo-piéton un atout économique pour la commune et un développement en France étonnant :

2^{ème} destination mondiale en termes de tourisme à vélo (derrière l'Allemagne)

298 tour-opérateurs ont programmé la France à vélo en 2014

9,2 millions de séjours touristiques à vélo en 2014

1,3 million d'euros investis en moyenne annuellement par les départements et régions depuis 2003

3 millions de vélos vendus en 2014 avec + 37% de vélos à assistance électrique

830 km d'itinéraires ouverts en 2016 (+ 32%)

2 662 prestataires « accueil vélo » (+24%)

+28% de réservation en 2 ans sur SNCF vélo

40% des séjours vélo sont effectués sur le littoral

80 euros c'est la dépense des cyclotouristes par jour/personne

Un évènement en 2020 à ne pas manquer :

La Semaine fédérale de Cyclotourisme avec ses 12 000 cyclotouristes est organisée à Valognes en 2020. Cet évènement est prévu tous les ans dans un département différent. Le prochain dans la Manche sera dans une ... centaine d'années ...

Notre objectif est de capter ce potentiel important et tout faire pour qu'ils reviennent en famille quelques jours ou semaines à Port-Bail sur Mer et dans le Cotentin.

Marie, 28 ans - Assistante Funéraire Funéplus

IL PARAÎT QUE DANS LE FUNÉRAIRE on ne s'habille qu'en noir...

Pompes Funèbres Marbrerie BATAILLE LEPLUMEY

www.bataille.leplumey.com

Funéplus
Réseau Funéraire

Nous sommes plus proches de vous que vous ne l'imaginez !

02 33 46 02 26 - La Haye-du-Puits - 50250 LA HAYE
02 33 17 16 92 - 50190 PÉRIERS

C.E le Plombier

- Salle de Bain - Plomberie

— Chauffage - Electricité

Dépannage 6j/7

RGE
QUALIBAT

6, place Castel - 50580 PORTBAIL

02.33.04.31.84 / 06.06.79.06.98

Fax : 02.33.41.39.90 - E-mail : courbaroneric@hotmail.fr

COMMUNE PRATIQUE

Mairie de Port-Bail-sur-Mer

Mairie déléguée de Port-Bail

Lundi 13h30-16h30 (fermé le matin)
Mardi – jeudi 9h-12h30 et 13h30-16h30
Mercredi 9h-12h30 (fermé l'après-midi)
Samedi 9h-12h
2 rue Lechevalier - 50580 Port-Bail-sur-Mer
02 33 87 52 00
accueil@Port-Bail.fr
www.Port-Bail.fr

Mairie déléguée de Denneville

Lundi 8h30-12h
Mardi – vendredi 14h/17h30
3 la Grande Rue – Denneville
50580 Port-Bail-sur-Mer
02 33 07 15 86
mairie.denneville@wanadoo.fr

Mairie déléguée de Saint Lo d'Ourville

Mercredi 9h-12h
Vendredi 9h-12h et 14h-17h
44 le Bourg – Saint Lo d'Ourville – 50580
Port-Bail-sur-Mer
02 33 04 85 87 – fax : 02 33 53 49 26
mairie-dourville@wanadoo.fr

Service animation, site Internet, panneaux lumineux | Fêtes et manifestations.

Emmanuel DEME
02.33.94.03.45 – 06 87 85 32 94
e.deme@Port-Bail.fr

Bibliothèque/Médiathèque

Port-Bail – 2 rue Montfiquet
Mardi 9h30-12h30 / 16h-18h
Mercredi 10h-12h30 / 14h-18h
Vendredi 16h-18h / Samedi 10h-13h
Tarifs : 3 €/enfant (-de 18 ans) ;
7 €/adulte
Location livres, DVD, CD
02 33 04 32 86
bibmedia@Port-Bail.fr
Denneville – 4 rue de la Mer
Du 1er septembre au 30 juin
Lundi 10h-12h / Mercredi 10h-12h
Vendredi 16h30-18h30
Samedi 10h-12h
Du 1er juillet au 31 août
Lundi, mercredi, jeudi et vendredi 10h-12h
02 33 76 77 07
bibliothèque.denneville@orange.fr

Centre Multi-Média

Mardi 10h30-12h / 15h-20h
Mercredi 10h-12h / 15h-20h
Vendredi 14h-17h
Samedi 10h-12h
26 rue Robert Asselin (ancienne gare)
02 33 08 04 49
xavier.evenard@lecotentin.fr

Les Marchés

Port-Bail : hebdomadaire : le mardi matin
Marché du terroir : dimanche matin en saison
Rôtisseurs et ostréiculteurs : dimanche matin de Pâques à la Toussaint
Denneville : lundi matin en été à la plage

Culte

Port-Bail Eglise St Martin
messe les 2ème et 4ème dimanches à
9h30 et 10h30 en saison
messe les 1e et 3ème samedis à 19 h
Chapelle Saint Siméon
Messe le jeudi à 9h30
Denneville Chapelle de la plage
messe le samedi soir et le 15 août en
saison
St Remi sans le bourg
St Lô d'Ourville Eglise Saint-Lô
dans le bourg

Maison paroissiale – 4 rue du Pic Mallet
50270 BARNEVILLE-CARTERET
02 33 53 85 53

Communauté d'agglomération du Cotentin

Pôle de proximité de la Côte des Isles
Tél : 02 33 95 96 70

Correspondants de presse

La Presse de la Manche
Raymond Thiesset
raymond.thiesset@orange.fr
La Manche Libre
Philippe Crinon
crinon.philippe@wanadoo.fr
Ouest France
Daniel Frigout | frigout.daniel@neuf.fr

Moyens de transport

Manéo transport express et taxicom
Horaires disponibles dans les mairies et
au pôle de proximité de la Côte des Isles
www.mobi50.com
Manéo Transport de proximité
08 00 15 00 50 - www.mobi50.com
Transports scolaires :
02 33 95 96 70 pour le collège
02 33 87 52 00 pour le primaire
Inscription en ligne sur www.manche.fr

Animations

accueil de loisirs de la Côte des Isles :
02 33 10 02 80 ou 06 13 30 25 08
conseil des enfants de la Côte des Isles
06 26 43 51 76
activités « bouge en Côte des Isles »
(7-17 ans) : 02 33 95 96 70
beatrice.roumy@lecotentin.fr
V.V.F Directeur : Mme Coupeau
Marie-Aline
02 33 04 80 84 - Port-Bail@vvfvillage.fr
Réservation Tennis :
joueur ayant forfait : en ligne
autres : à la mairie
Tél : 02 33 87 52 00
v.legallais@Port-Bail.fr

Centre social

ADMR : Service de soins à domicile
Tél : 02 33 53 14 24
SSIAD : 02 33 04 28 00

Emploi

ASTRE : Mme Thébault
Tél : 02 33 04 17 72
ASTRE Asi : Mme Lavandier
02 33 93 31 23
Pôle Emploi, Cherbourg - 39 99

COMMUNE PROPRE

Déchets ménagers

Service ordures ménagères
du 11/04 au 16/09
lundi et vendredi : bourg et plage
mardi : hameaux
du 17/09 au 15/04
lundi : bourg et plage (passage supplé-
mentaire le 23 et 30/12)
mardi : hameaux

Les conteneurs doivent être sortis la
veille au soir. Le service des ordures
ménagères de la CAC ne vide que les
conteneurs fournis par eux. Pour tout
renseignement s'adresser au Pôle de
proximité de la Côte des Isles
02 33 95 96 70
sandrine.szafranek@lecotentin.fr

Encombrants sur RDV : 02 33 95 96 70
Déchetterie : 02 33 04 28 47

du 01/04 au 30/09 LMMJVS 10h-12h
14h-18h, le samedi 9h/12h et 14h/18h
du 01/10 au 31/03 LMerJVS 10h-12h /
14h-17h, le samedi 9h/12h et 14h/17h

Emplacement des points propreté, conte-
neurs et colonnes de tri : lotissement du
Clos d'Amont, parking du gymnase, par-
king rue Lechevalier, square des Culottes
Courtes, parking plage, VVF, Quai Aubert
SPANC (service public d'assainissement
non collectif) :
02 33 52 53 54
catherine.alix@lecotentin.fr

ÉDUCATION

Groupe Henri Vally

1 rue Edgar Quinet
Sections maternelle et primaire :
02 33 04 10 13 49
Restauration scolaire :
inscription et règlement en mairie
02 33 87 52 00
accueil@Port-Bail.fr
Accueil périscolaire
Lundi, mardi, jeudi et vendredi 8h/9h et
16h30/18h30
Mercredi (accueil de loisirs) 8h/18h

Ecole de Denneville

1A la Grande Rue - 02 33 07 03 03
Accueil périscolaire
Lundi, mardi, jeudi et vendredi 7h50/8h50
et 16h30/18h30
mairie.denneville@wanadoo.fr

Collège André Miclot

02 33 04 87 38

NUMÉROS UTILES

Pompiers	18
SAMU	15
Gendarmerie	02 33 87 81 20 ou 17
Cross Jobourg	02 33 52 16 16 (par potable le 16)
Sémaphore	02 33 53 85 08
Poste de secours, plage	02 33 04 80 65
Cabinet Médical Docteurs Barbet, Chotard, Wucher	02 33 04 82 13
Vétérinaires	02 33 52 92 44
Infirmiers Séguineau, Venisse, Roulland, Curet	02 33 04 82 76
Taxis Côte Ouest M. Pilet	02 33 93 01 01
Ambulances Pilet	02 33 10 01 40
Pharmacie du Havre Mme Courteille	02 33 87 68 80
Dentiste M. Paquet	02 33 04 83 94
Kinésithérapeute Le Gigan Bruno	02 33 94 17 92
Kinés-osthéopathes Camu Manon/Fontaine Patrick	02 33 93 00 05

Kinésithérapeute

Marotte Lucie 09 61 40 80 40

Pédicure, podologue

Mme Tanguy 02 33 04 69 29

Opticien

Cuvelier Maxime 02 33 53 01 45

Service Sociale 02 33 21 74 00**EDF** 08 10 02 03 73**Perception** : les Pieux ... 02 33 52 40 45**Office de Tourisme** 02 33 04 03 07..... tourisme@ot-cotentin.com**Capitainerie** 02 33 04 83 48..... Port-Bail@ports-manche.fr humour**Le homard végétal Créançais****Syndicat des eaux (SDeau50)**Responsable Isabelle Girard
..... 02 33 57 40 16**La Poste**

Rue Philippe Lebel 02 33 04 88 88

Services ancienne gare

Pôle de proximité 02 33 95 96 70

**Mission locale, médecine de travail,
psychologue sur demande****La Teurgoule,
déjà au XVIII^{ème} siècle**

Le Surintendant du Roi fit importer du riz et des épices en Normandie afin d'éviter la disette dans le Pays d'Auge. L'une des recettes proposée aux habitants fut de cuire le riz dans du lait.

Les Augeron affamés, se précipitant sur les terrines à peine sorties du four à pain, se seraient alors brûlés le palais à « se tordre la goule », d'où le mot « Teurgoule » en patois normand.

La recette de la Teurgoule était née ... et depuis les Normands sont rassasiés.

S.A.R.L. POULAIN**BATIMENT***Menuiserie - Charpente - Cuisine
Maçonnerie - Isolation***Tél. 02 33 04 63 53****50270 Les Moitiers-
d'Allonne**www.poulain-batiment-ouvertures.com

- FENÊTRES
- PORTES
- VOILETS
- PORTAILS

Juillet

- Du 01/7 au 31/8** Expo Les enfants de la Résistance
Bibliothèque
- Du 01 au 14** Expos C. Renoux et N. Guet-Desch
Notre-Dame
- 4** Concert du Collège
Salle Polyvalente en soirée
- 6** Bal Country
A Port-Bail Parking de la Plage 18h
- 8** Guinguette
Deneville - 17h à 20h
- 11** Concert Fomagnac
21h Place aux Arbres
- 12 et 13** Théâtre "Les Voilà"
Salle Polyvalente
- 13** Courses de la Mère Denis
Sur Port-Bail
et La Côte des Isles
- 14** Train Folklorique avec Amicale St-Héliér
Départ 15h de Carteret
- 14** Guinguette
Port-Bail - 21h30 à 1h
- Du 15 au 21** Expos N. Pfund et G. Bonnin
Notre-Dame
- 16** Foot des Plages
Plage de Deneville
- 17** Partir en Livre (Animations et Jeux)
Port-Bail Jardin du Baptistère de 14h à 17h
- 18** Concert
21h Place aux Arbres
- Du 19 au 21** 75^{ème} Anniversaire Débarquement
Sur Territoire de Port-Bail Sur Mer
- 21** Bal et feu d'artifice
Port-Bail Place E. Laquaine
- 22** Rando Guide autour de Deneville
14h30 Chapelle de Deneville
- Du 22 au 28** Expos V. Wibaux et A. Ponçon
Notre-Dame
- 25** Expos V. Wibaux et A. Ponçon
Notre-Dame
- 25** Cinéma plein air
École

- 26** Concert gratuit Bal improvisé
St Lô d'Ourville en soirée
- Du 27/7 au 04/8** Havre des Arts (Expositions)
Port-Bail Salle Polyvalente
- 27 et 28** Havre des Arts (Village)
Place aux Arbres
- 27 et 28** Fête de l'huître
Deneville Plage
- 27 et 28** Foire aux livres
Quai Aubert
- 28** Havre des Arts (Concours)
Place aux Arbres
- Du 29/7 au 04/8** Expo D. Le Bricqir
Notre-Dame

Août

- 1** Cie Le Théâtre
21h Place aux Arbres
- 3** Apéro Concert
19h30 Parking de la Plage Deneville
- 3 et 4** Bal-trap
Deneville
- 4** Fête de la Terre
Terrain du Val
- Du 05 au 11** Expo P. Benoit
Notre-Dame
- 8** Concert
21h Place aux Arbres
- 10** Bal et Feu d'Artifice
23h Plage de Deneville
- 11** Les Courses Hippiques
14h Hippodrome des Pins
- 11** Concours de Pêche en Mer
Départ 14h30 départ du Port
- 12** Guinguette
Deneville - 17h à 20h
- Du 12 au 25** Expos peintres et sculpteurs
Notre-Dame
- 15** Fête de la plage
Plage de Port-Bail (Journée et Soirée)
- 15** Concours de Pétanque
13h30 à St-Rémy des Landes
- 16** Concours de Tarot
Salle des Sociétés Port-Bail à 20h
- 17** Concours de Pétanque
14h Bourg de Deneville
- 18** Train Folklorique
Départ 15h de Carteret

- 18** Epreuve Swim and Run la Portbailaise au VVF
- 18** Guinguette
Port-Bail - 17h à 20h
- 21** Concours de Pêche en Mer
Départ 9h15 du Port de Port-Bail
- 22** Concert
21h Place aux Arbres
- 24** Théâtre "L'Herbe au diable"
20h30 Saint-Lô d'Ourville
- 24 et 25** Foire aux Livres
Quai Aubert
- 24 et 25** Coup de balai Vide grenier
Bourg de Port-Bail
- Du 26/8 au 08/9** Expo P. Demellenne
Notre-Dame

Septembre

- 7** Forum des Associations
A Port-Bail Salle Omnisports
- Du 09 au 15** Expo J. C. Savi
Notre-Dame
- Du 11/9 au 2/10** Expo La Danse Contemporaine
Bibliothèque Port-Bail
- 13** Concours de Belote
Salle St-Héliér Deneville 13h30
- Du 16 au 22** Expos V. Dellacherie et C. Deshayé
Notre-Dame
- 20** Concours de Tarot
Salle des Sociétés Port-Bail à 20h
- 22** Fête de la St Lô
Bourg de Saint-Lô d'Ourville
- Du 23 au 29** Expo M. Detering
Notre-Dame
- 28 et 29** Foire aux Livres
Quai Aubert

Octobre

- Du 01 au 27** Expo "Les Peintres Normands"
Eglise Notre Dame
- 10** Cie Swaggers-In The Middle Danse
21h Salle Omnisports
- 18** Concours de Tarot
Salle des Sociétés à 20h

Tout l'été

Tous les dimanches matin

Marché du terroir
sur la place du Monument
Port-Bail Bourg

Tous les mercredis soir

Marché grill de la Ferme des Mielles
avec les Producteurs fermiers

Tous les lundis matin

Marché d'été
à Deneville plage

Tous les jeudis

Barbecue Gourmand
place du Bourg de St-Lô d'Ourville à 19h

Tous les jours en été

Expositions vente
à la Maison de l'Artisanat de Port-Bail bourg

19 et 20 Terroir en Fête
Saint-Lô d'Ourville 14h30

26 et 27 Foire aux Livres
Quai Aubert

Du 31/10 au 03/11 Salon des Créateurs
Salle Polyvalente / Eglise Notre Dame

Novembre

- 5** Concert Las Hermanas Caronni
20h30 St Lô d'Ourville
- 11** Commémorations Armistice (Défilé...)
Port-Bail Monument aux Morts 11h30
- 15** Concours de Tarot
Salle des Sociétés à 20h
- 15** Concours de Belote
Salle St-Héliér Deneville 13h30
- 23** Marathon de tarot
Salle des Sociétés à 20h
- 23** Soirée Beaujolais
Deneville Salle St-Héliér
- 23 et 24** Foire aux Livres
Eglise Notre-Dame
- 24** Repas des Cheveux d'Argent
Salle Polyvalente

Décembre

- 1** Marché de Noël
Deneville
- 7** Téléthon
Port-Bail Salle Omnisports et bourg
- 15** Marché de Noël
Salle polyvalente et Place Laquaine
- 27** Pot du Cul de l'An
Port-Bail Eglise Notre Dame 18h

Renseignements : Service Animation de la Mairie de Port-Bail sur Mer 02 33 94 03 45
Office de Tourisme du Cotentin bureaux de Port-Bail et Deneville 02 33 04 03 07
Bibliothèque-Médiathèque « la Grange aux Livres » à Port-Bail 02 33 04 32 86

SPID

Informotique

Votre partenaire depuis 2002

REPARATION PC ET SMARTPHONE



TOUTES MARQUES

LA HAYE
2 Place Patton
02 61 76 00 15



PORTBAIL
5 Bis le bourg
St Lo d'Ourville
02 33 93 73 27

Entreprise CUQUEMEL



- Terrassement
- Assainissement
- Vidange de fosses
- Goudronnage
- Drainage

La Brosse - 50250 LA HAYE DU PUIITS
Mobiles : 06 20 24 40 22 - 06 80 22 08 99
entreprise.cuquemel@laposte.net

www.cuquemel-terrassement.fr

La Haye Motoculture

Votre spécialiste robot Husqvarna
Devis GRATUIT



2, Z.A. le Carrousel • 50250 LA HAYE-DU-PUITS
02 33 46 03 22 • lahayemotoculture@outlook.fr



RENAULT
La vie, avec passion



VENTE VÉHICULES NEUFS ET D'OCCASION
MÉCANIQUE, CARROSSERIE, DÉPANNAGE

02 33 46 02 88

ZA du Carrousel
50250 LA HAYE DU PUIITS



Carteret Automobiles

ZA du Pré Bécouffret
50270 BARNEVILLE-CARTERET
Tél. : 02 33 04 95 22



carteret-automobiles@wanadoo.fr
www.carteret-automobiles.com

PÊCHEUR À PORTBAIL

VENTE AU DÉTAIL COQUILLAGES & CRUSTACÉS



Claude & Gaëlle
BERTOT



Ouvert du mardi au dimanche de 9h30 à 12h30

En juillet - août : ouvert tous les jours de 9h30 à 12h30
et de 17h à 19h sauf les mardis et dimanche après-midi

2, La Hieullerie - Route de Barneville
50580 PORTBAIL - 02 33 04 24 50



Casino
supermarché

OUVERT : du lundi au vendredi : 9h-12h30 / 14h30-19h15

TOUS LES JOURS : Samedi : journée non-stop - Dimanche : 9h30-12h30

DU 6 JUILLET AU 31 AOÛT : ouvert toutes la semaine sans interruption
sauf Dimanche : 9h30-12h30



PORT-BAIL Rue du Père Albert

02 33 04 15 02

LIVRAISON À DOMICILE

CARBURANT 24h/24